

Comprendre pour agir

L'entrepreneuriat ultramarin incarne une énergie singulière, portée par 150 000 entreprises et des milliers d'hommes et de femmes qui entreprennent avec courage, inventivité et résilience. Leur statut, leurs réalités économiques et sociales appellent une reconnaissance pleine et entière dans la construction de notre avenir commun.

La CPME s'engage à faire des territoires d'outre-mer une force stratégique, au cœur d'une France Océanique assumée. Ainsi, les CPME océaniques représentent et accompagnent un large réseau de TPE-PME dans les Antilles, en Guadeloupe et en Martinique, mais aussi en Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon, et, enfin, dans l'Indopacifique : en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie, à La Réunion et à Mayotte.

Au cœur de routes commerciales stratégiques, la France océanique dispose d'avantages compétitifs décisifs sous réserve d'une meilleure prise en compte du statut de l'entreprise et de l'entrepreneur ultramarins, marqué par des spécificités fiscales, sociales et réglementaires que nous devons valoriser, et non subir. Ce guide que nous présentons aujourd'hui incarne cet engagement : accompagner, renforcer, défendre – pour que chaque entrepreneur ultramarin dispose des clés nécessaires pour sécuriser son activité et son patrimoine de la création à la transmission de son entreprise.

J'ai confié à Dominique Vienne, vice-président en charge des CPME océaniques, la responsabilité de ce projet. Car c'est dans le concret, en reconnaissant les réalités de chacun, que nous bâtissons des économies ultramarines plus fortes contribuant à la richesse nationale.



Amir Reza-Tofighi
Président de la CPME



POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LA CPME



AG2R LA MONDIALE

En partenariat avec

cpme
CONFÉDÉRATION DES PME

Des dispositifs adaptés à nos spécificités

Diriger une entreprise en outre-mer, c'est conjuguer performance, résilience et singularité. À cette complexité s'ajoute un domaine souvent perçu comme technique : la protection sociale et patrimoniale. Pourtant, il s'agit d'un pilier stratégique pour la pérennité de nos entreprises et la sécurité de nos familles. On ne délègue pas ce qui engage notre avenir !

La protection sociale ne doit plus être un labyrinthe. Une fois comprise, elle devient un levier de sérénité et de performance, face aux aléas de la vie comme du marché. Les fiches que nous vous proposons sont des clés pour anticiper, sécuriser, optimiser.

Se former n'est pas une option, mais un investissement stratégique. Avec nos partenaires AG2R LA MONDIALE et AMPHITÉA, la CPME vous accompagne pour transformer ces sujets complexes en leviers de décision. En nous élevant collectivement, nous renforçons notre autonomie et notre impact.

La protection sociale et patrimoniale est bien plus qu'une couverture : c'est un levier de développement, un rempart contre les incertitudes et un acte de responsabilité envers soi, sa famille et son entreprise. En nous informant, en nous formant, nous nous donnons les moyens de réussir durablement. C'est le cœur de l'engagement de notre famille patronale CPME : rendre accessibles les outils de votre autonomie et de votre sécurité.



Dominique Vienne

Entrepreneur
Vice-président en charge
des CPME océaniques



POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LA CPME



AG2R LA MONDIALE

En partenariat avec

cpme
CONFÉDÉRATION DES PME